

Brossard, le 9 mai 2018

Aux résidents de la rue Noisy

(Propriétés situées entre l'avenue Niagara et la rue Nelligan)

Objet : Construction d'un trottoir sur la rue Noisy

Madame, Monsieur,

La Ville de Brossard vous informe qu'elle procédera à la construction d'un trottoir sur la rue Noisy au début de l'automne 2018. Ce trottoir, d'une largeur de 1,50 m, permettra d'accéder directement au lien piétonnier situé entre l'école primaire Charles-Bruneau et la rue Nelligan.

La présence d'une école à proximité de la rue Noisy justifie cet aménagement qui vise notamment à assurer la sécurité des écoliers et, par le fait même, des piétons qui empruntent ce chemin. De plus, toujours dans un souci d'améliorer la sécurité des piétons dans ce secteur, un trottoir sera construit sur l'avenue Orient, entre l'avenue Oregon et la rue Outremont.

Par conséquent, nous vous recommandons de n'entreprendre aucun projet de rénovation de votre entrée de garage ou d'embellissement de votre terrain aux abords de la chaussée avant la fin des travaux.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et de votre compréhension. Soyez assuré que nous mettons tout en œuvre afin de minimiser les inconvénients entourant ces travaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec Services Brossard en composant le 450 923-6311 ou en écrivant à services@brossard.ca.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.



Julie Chevalier, ing., M. Sc. A.
Chef de service – Circulation, Infrastructures et Bâtiment
Direction du génie

c. c. Mme Michelle J. Hui, conseillère municipale du district 9
Services Brossard